

CONTRAT DE NAPPE

Re-Sources



2019, une année de transition pour le programme Re-Sources

Suite à l'étude-bilan du dernier programme Re-Sources 2014-2018 réalisée par le bureau d'études SCE, le SEVT a mené une phase de concertation au printemps 2019 pour élaborer un nouveau programme d'actions. Les différents partenaires locaux (organismes professionnels agricoles, agriculteurs, élus, techniciens...) ont participé à plusieurs ateliers pour construire collectivement les bases des actions du futur programme. Ces ateliers ont notamment eu pour but de travailler sur la communication et les actions agricoles.

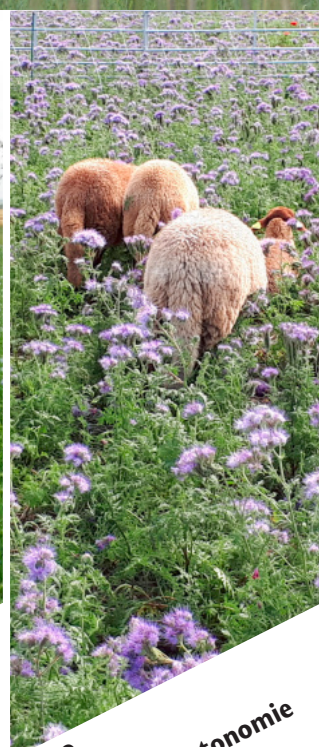
Les animateurs Re-Sources du SEVT ont ensuite rassemblé toutes les propositions des ateliers, ainsi que celles de SCE, pour proposer au comité de pilotage de juin dernier un programme d'actions complet. Différents axes permettront de répondre aux principaux objectifs de qualité de l'eau : diminuer la concentration en nitrates et les traces de pesticides. Ces axes rassemblent des actions agricoles autour des thèmes suivants : couvrir les sols, diversifier les cultures, développer l'autonomie des élevages, favoriser les changements de pratiques et de systèmes et protéger les zones sensibles. Des axes transversaux parachèvent ce programme : ils concernent la communication, l'animation générale et son suivi global.



Axe 1
Couvrir les sols



Axe 2
Diversifier les cultures



Axe 3
Développer l'autonomie
des élevages



Axe 4
Favoriser les
changements agricoles



Axe 5
Protéger les
zones sensibles



SOMMAIRE

- >Le volet agricole p2
- >Le volet non agricole p3
- >Le suivi de la qualité de l'eau p4





Le volet agricole

Animations sur l'agriculture biologique (AB)

Au printemps 2019, deux rendez-vous ont été proposés aux agriculteurs : le premier en salle afin de présenter les étapes de la conversion à l'agriculture biologique ; le second au champ pour une démonstration de matériels de désherbage mécanique. Les participants ont pu échanger avec les différents intervenants, à la fois des techniciens de structures comme Agrobio Deux-Sèvres, mais aussi des agriculteurs utilisant déjà sur leur exploitation les matériels présentés (herse étrille, bineuse, houe rotative...).

L'agriculture biologique se développe ainsi petit à petit sur le Thouarsais et ce genre d'animations regroupe de plus en plus d'exploitations.



Cultures associées en AB
Blé + Féverole

Surface actuelle en bio : ± 50 ha (1% de la SAU*)
Objectif 2025 : 700 ha en bio (15 % de la SAU)

* SAU : Surface Agricole Utile



Présentation d'une herse étrille utilisée pour le désherbage mécanique

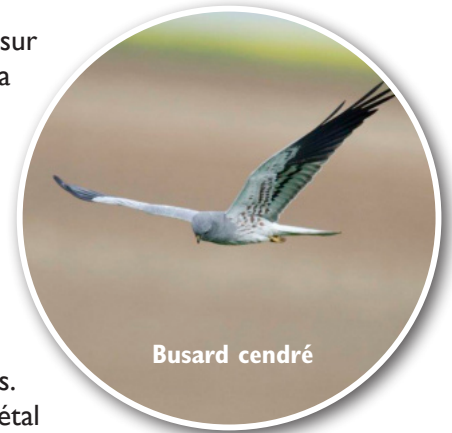
Les agriculteurs s'engagent

Les aires d'alimentation des captages (AAC) du Thouarsais se situent en partie sur une Zone de Protection Spéciale (ZPS) appelée « Plaine d'Oiron-Thénezay ». Elle a notamment été créée pour protéger l'Outarde Canepetière, un oiseau de plaine qui a vu sa population fortement diminuer lors des dernières décennies. Ainsi, sur ce secteur, des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) sont mises en place pour maintenir et développer à la fois cette espèce, mais aussi d'autres qui profitent également de ces mesures (Busard cendré, Cedicnème criard, Busard St Martin...).

Les MAEC sont proposées aux agriculteurs qui s'engagent sur une période de 5 ans, avec un cahier des charges bien précis pour la gestion des parcelles concernées. Ils reçoivent en contre-partie une compensation financière, car un couvert végétal permanent est semé à la place des cultures de vente.

Entre 2015 et 2019, 129,40 ha ont été contractualisés au sein des AAC du Thouarsais, sur un total de 548 ha pour toute la ZPS. Ces engagements portent leurs fruits car le nombre de mâles Outardes Canepetières, qui sert d'indicateur, est resté stable et à même tendance à augmenter d'après le suivi fait par le Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres (GODS), en charge de proposer ces MAEC.

De plus, ces MAEC, qui sont initialement prévues pour l'enjeu biodiversité, sont aussi bénéfiques pour la qualité de l'eau : le couvert végétal mis en place durant 5 ans ne reçoit aucun apport d'intrants chimiques..



Busard cendré

Mâle Outarde Canepetière





Le volet non agricole

Communiquer auprès du grand public

Dans le cadre de la Rand'au champ organisée par le groupe d'agriculteurs Thouarsais « Sol Vivant » en avril 2019, le SEVT a tenu un stand pour présenter aux randonneurs le lien entre agriculture et qualité de l'eau. En effet, les membres du groupe pratiquent l'agriculture de conservation, qui se base sur trois grands principes : ne plus travailler le sol, diversifier les cultures avec des rotations longues et couvrir au maximum le sol par des cultures de vente ou des couverts végétaux. Ces couverts végétaux rendent de multiples services agronomiques et permettent notamment d'éviter les fuites de nitrates vers la nappe phréatique, qui est ensuite pompée pour produire de l'eau potable.



Couvert végétal multi-espèces



Stand pour la randonnée



Plantation de haies

En partenariat avec la Fédération des chasseurs des Deux-Sèvres, des plantations de haies sont organisées avec les écoles du secteur. Elles se font en bordure de parcelles d'exploitations agricoles situées sur les aires d'alimentation des captages. Ces deux dernières années, deux plantations ont été faites avec les écoles de Pas de Jeu et d'Airvault. A cette occasion, tous les bénéfices des haies sont présentés aux élèves :

- Pour la qualité de l'eau (limite l'érosion, favorise l'infiltration...)
- Pour la biodiversité (habitat/refuge pour les animaux, source d'alimentation...)

Ils peuvent ensuite participer en plantant diverses essences locales d'arbres et arbustes (noisetier, merisier, prunelier, cornouiller sanguin ou sureau noir).



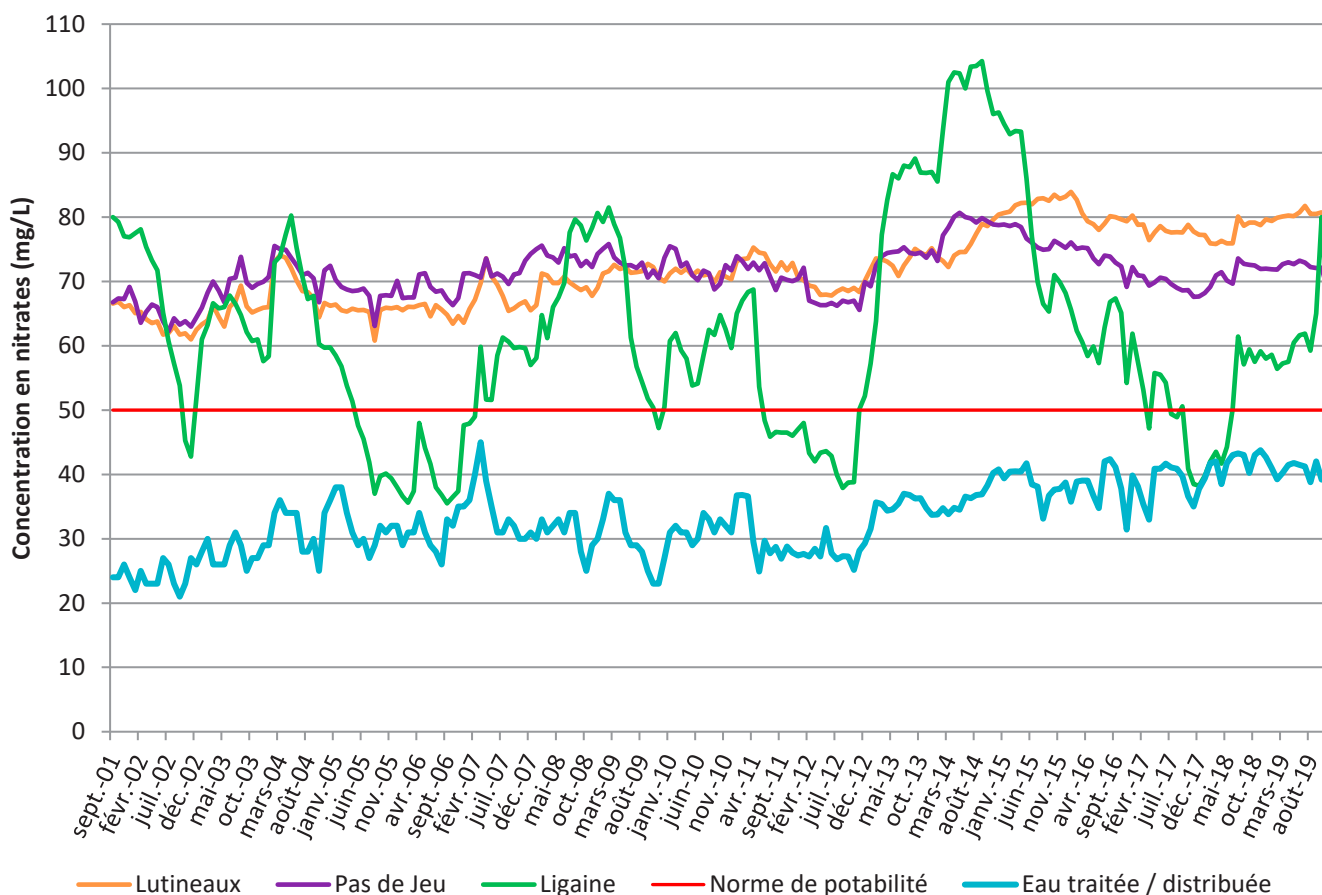


Le suivi de la qualité de l'eau – le point sur les nitrates

Un suivi hebdomadaire est assuré par le SEVT pour évaluer la qualité de l'eau brute (= eau avant traitement) des captages qu'il exploite. Malgré les actions et les efforts mis en œuvre, les taux de nitrates restent encore supérieurs à la limite de potabilité de 50 mg/L.

L'usine de potabilisation du SEVT permet de réduire ce taux et d'assurer, par la suite, la distribution d'une eau de qualité au robinet, conforme à la réglementation.

Moyenne des taux en nitrates 2001 - 2019 Eaux brutes des captages de Pas de Jeu, Lutineaux et Ligaine et eau traitée / distribuée



Le programme Re-Resources des BAC du Pays Thouarsais est porté par le SEVT et soutenu financièrement par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, la région Nouvelle-Aquitaine, le Syndicat du Val de Loire.



Etablissement public du ministère chargé du développement durable



Pour vous informer

Cyril GRIMAN

Animateur Programme Re-Resources

PAE Talencia, 2 rue Marcel Morin

CS 90045 - 79101 THOUARS Cedex

05.49.66.01.06 - cyril.griman@sevt79.fr

Directeur de publication : Bernard GAUFFRETEAU

Rédaction et coordination : SEVT

Crédit Photos : SEVT